

Une affaire facile
~ Grandes Instances ~
8 min – 2 personnages

*Si vous jouez ce texte, soyez sympa, déclarez-le à la SACD**

Avocat : Monsieur Chamelin ?

Accusé : Oui ?

Avocat : Bonjour, maître Girard. C'est moi qui vais vous défendre.

Accusé : Ah ! Bon ? Ce n'est plus maître Tridouillis ?

Avocat : Non. Figurez-vous qu'au tirage du loto, hier, il a gagné le gros lot. Dix-sept millions d'euros. Il a appelé ce matin pour dire qu'il ne venait plus, on s'est distribué ses dossiers dans l'urgence.

Accusé : Ah ! C'est bien...

Avocat : C'est bien, c'est bien... Ce n'était pas prévu.

Accusé : Non, c'est bien qu'il ait gagné.

Avocat : Ça non plus, ce n'était pas prévu...

Accusé : J'ai regardé le tirage, hier. Moi, je n'ai pas gagné le gros lot...

Avocat : Non, puisque c'est lui.

Accusé : Oui, j'ai vu : il n'y avait qu'un gagnant... Oh ! Ben ça fait drôle...

Avocat : Je ne vous le fais pas dire. A moi aussi, ça fait drôle...

Accusé : Quand je vais dire à ma femme que je connaissais le gagnant...

Avocat : Bon, monsieur Chamelin, un peu de concentration...

Accusé : C'est dommage, parce que je l'aimais bien, maître Tridouillis...

Avocat : Oui, moi aussi. Mais ne vous inquiétez pas, je suis un des meilleurs avocats du cabinet : je n'ai jamais perdu un procès jusqu'à maintenant.

Accusé : Parce que vous comptez commencer aujourd'hui ?

Avocat : Non, je veux dire... Je suis très bon, on va gagner.

Accusé : Ah ! Ben tant mieux, alors. Parce que maître Tridouillis, lui, il n'était pas convaincu...

Avocat : Si, si, ne vous en faites pas. L'audience est dans une petite heure, je voudrais qu'on regarde quelques détails.

Accusé : D'accord.

Avocat : Alors, je n'ai eu que le temps de survoler votre dossier mais ça me paraît être une affaire facile. On vous accuse d'avoir foncé en voiture dans la vitrine de... Monsieur Ribanlieu, bijoutier.

Accusé : C'est ça.

Avocat : Bon. On plaide l'accident technique, perte de la maîtrise du véhicule, bing, affaire classé, non lieu, vous êtes libre pour manger chez vous ce midi.

Accusé : Ah ! D'accord.

Avocat : Vous n'avez pas l'air convaincu.

Accusé : Ben disons que la voiture était neuve...

Avocat : Cela n'empêche pas un accident technique. On trouvera des experts qui valideront, ne vous en faites pas.

Accusé : Non, mais c'était la voiture de démonstration du concessionnaire. Je leur avais volée...

Avocat : Vous leur aviez volée.

Accusé : Oui, pour défoncer la vitrine. D'ailleurs, j'ai une plainte pour vol de la part du concessionnaire. Je passe la semaine prochaine. C'est maître Tridouillis qui s'en occupait. Ce sera vous aussi ?

Avocat : Je... On verra ça plus tard si vous voulez bien.

Accusé : Du coup, comme elle était en démonstration, elle a servi plusieurs fois... Je ne suis pas sûr qu'on pourra parler d'accident technique...

Avocat : Bon. Vous conduisiez. Le portable sonne, perte d'attention. Vous déviez, bijouterie, bing. On tentera d'avoir trois mois avec sursis.

Accusé : Ben non, je n'ai pas de portable.

Avocat : Le juge ne peut pas savoir que vous n'aviez pas de portable avec vous.

Accusé : Non, mais je veux dire, je n'ai pas de portable du tout.

Avocat : Ah. Vous n'avez pas de portable.

Accusé : Non... A mon avis, ce sera facile pour l'accusation de montrer que je n'avais pas de forfait à payer...

Avocat : On dira que c'est un portable à carte.

Accusé : Non mais je suis contre les portables. Je le dis partout. Je crois que ça ne tiendra pas...

Avocat : Bon, alors tant pis, je crois qu'il n'y a pas eu d'analyse de faite. On plaidera l'état d'ébriété, vous avouez en pleurant, ça émeut, six mois avec sursis avec un bon plaidoyer, tant pis.

Accusé : Ben c'est que ça ne m'arrange pas...

Avocat : Pourquoi.

Accusé : Je suis un ancien alcoolique...

Avocat : Raison de plus ! Rechute, paf, exception, on peut comprendre.

Accusé : Oui, mais en fait, c'est moi qui tient la section des alcooliques anonymes dans cette ville... Je préférerais qu'on trouve autre chose parce que sinon, je ne serai plus crédible...

Avocat : Bon, alors je ne sais pas, moi... L'inattention. Une jolie fille qui passe, bing.

Accusé : Je suis homosexuel...

Avocat : Hop, un joli garçon, bing. Voilà. Ce n'est pas comme si vous aviez volontairement défoncé la devanture.

Accusé : Ben c'est que je l'ai fait volontairement...

Avocat : N'allez pas dire ça, malheureux !

Accusé : Ben c'est que je l'ai déjà dit à tout le monde...

Avocat : Vous... Comment ça, vous l'avez dit à tout le monde ?

Accusé : C'est parce que je lui ai revendu un bijou à ce voleur. Et quand on m'a dit ensuite qu'il me l'avait acheté au dixième de sa valeur, j'ai voulu le récupérer mais il n'a pas voulu. Alors je suis allé le chercher. Mais je l'avais dit à tout le monde que c'était un voleur et que j'irai. C'est même Gégé qui m'a dit qu'avec une voiture, ce serait plus facile...

Avocat : Préméditation. Vous ne m'aidez pas beaucoup, là. Bon... Vous pleurerez, vous regrettez, on peut s'en tirer avec six mois.

Accusé : Mais je ne regrette pas ! Enfin, je regrette juste de ne pas avoir récupéré le bijou...

Avocat : Gardez ça pour vous, malheureux !

Accusé : Bon, j'en ai récupéré un paquet mais pas le bon...

Avocat : Comment ça, vous en avez récupéré un paquet ?

Accusé : Ben oui, après avoir défoncé la vitrine, j'ai pris tout ce que j'ai pu avant de m'enfuir.

Avocat : Hein ? Mais ce n'est pas marqué dans le dossier de Tridouillis, ça !

Accusé : Ah ! Ben je ne sais pas, moi... Mais je passe au tribunal pour dégradation, vol et coups et blessures...

Avocat : Coups et... Mais qu'est-ce que c'est que ce dossier ?! Il ne note donc rien, ce con de Tridouillis ?

Accusé : Je l'aimais bien, moi...

Avocat : Mais pourquoi, coups et blessures ?

Accusé : Parce que le bijoutier, ce voleur, il ne voulait pas que je prenne tout. Il a cherché à m'en empêcher. Alors je l'ai frappé. Vous auriez fait pareil à ma place, non ?

Avocat : Mais non !

Accusé : Ah ? Maître Tridouillis disait qu'il me comprenait, lui...

Avocat : Mais qu'est-ce que... Mais il est totalement barje, Tridouillis !

Accusé : Et c'est pour ça que c'est sa femme qui porte plainte. Parce que Tridouillis, il ne peut pas...

Avocat : Ne me dites pas qu'en le frappant, vous l'avez envoyé à l'hôpital !

Accusé : Non, ça, c'est parce qu'il n'a pas eu le temps de sortir quand j'ai mis le feu à la voiture. Ça lui a cramé toute sa bijouterie...

Avocat : Vous êtes aussi poursuivi pour incendie volontaire ?!

Accusé : Je ne sais pas... Je crois que c'est compris dans les dégradations...

Avocat : Mais non, là ! Dans ses notes ! Incendie volontaire !

Accusé : Ah ! Ben oui...

Avocat : Ecoutez, on va changer de tactique.

Accusé : Ah ! Bon ? On dit quoi, alors ?

Avocat : On demande un report pour que vous ayez le temps de trouver un autre avocat. Je vous ai dit que je n'avais jamais perdu, ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer.

L'avocat sort.

Accusé : Ah ! Bon... Attendez ! Je peux demander à ce que ce soit vous, mon avocat ? Je vous aime bien...

L'accusé est sorti.

** Pour plus de détails sur la déclaration à la SACD, rendez-vous sur mon site
<http://ericbeauvillain.free.fr>*